

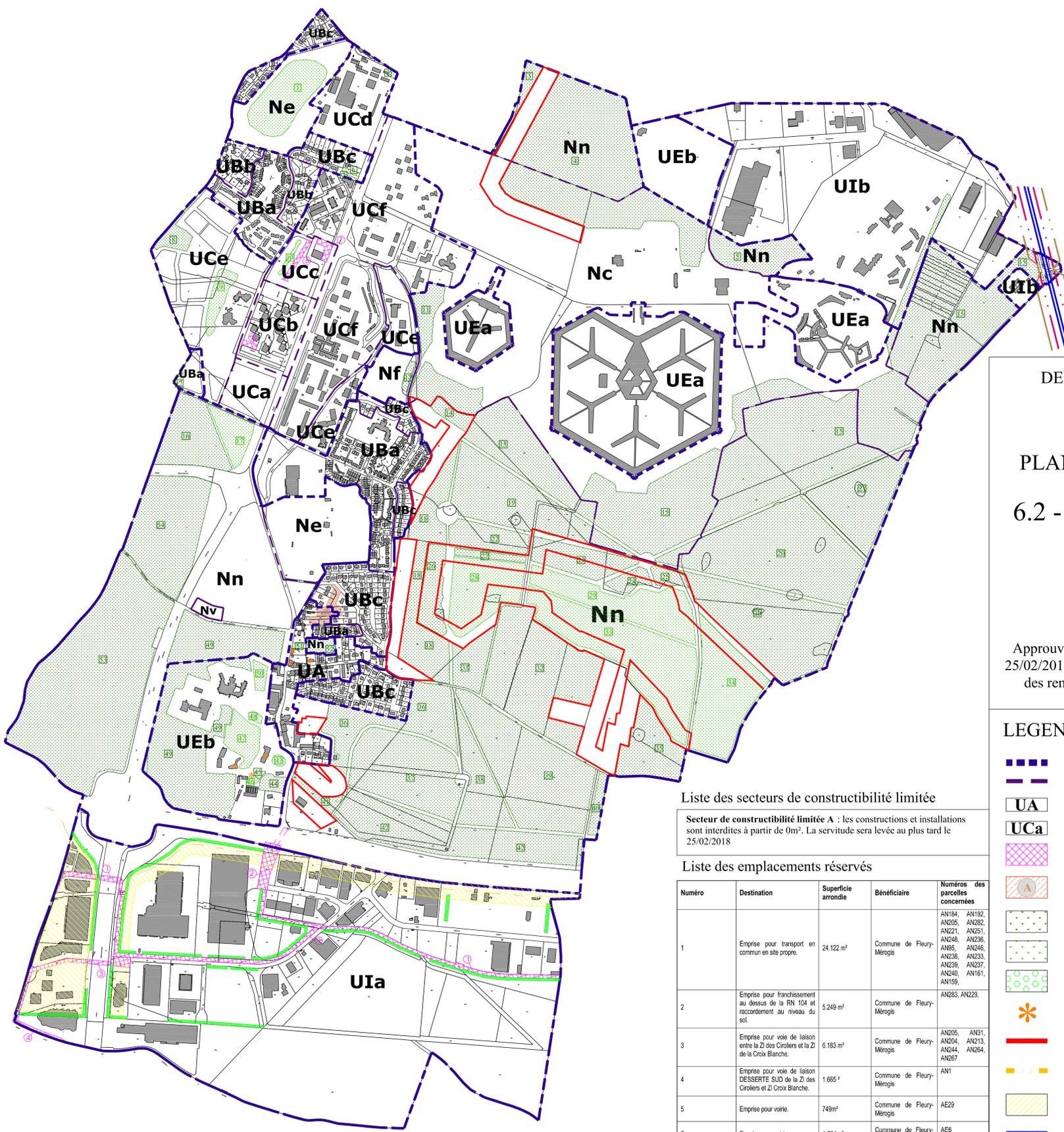
DEPARTEMENT DE L'ESSONNE
 FLEURY-MEROGIS
 PLAN LOCAL D'URBANISME
 6.2 - Documents graphiques
 Plan n° 6.2.4

Echelle : 1/5000°

Approuvé par délibération du Conseil Municipal du
 25/02/2013, modifié le 24 juin 2013 pour tenir compte
 des remarques de l'Etat en date du 26 avril 2013

LEGENDE

-  LIMITE DE ZONE
-  LIMITE DE SECTEUR
-  DENOMINATION DE ZONE
-  DENOMINATION DE SECTEUR
-  EMPLACEMENTS RESERVES
-  PERIMETRE DE CONSTRUCTIBILITE LIMITEE (articles L.123-2 a) et R.123-12 du C.U.)
-  ESPACE VERT BOISE A PROTEGER (article L 123-1-5 7° du C.U.)
-  ESPACE VERT OUVERT A PROTEGER (article L 123-1-5 7° du C.U.)
-  PLANTATIONS A REALISER
-  CONSTRUCTIONS REMARQUABLES, (article L 123-1-5 7° du C.U.), définies en annexe 6 du règlement
-  LISIERE DE FORET
-  LIMITE NON AEDIFICANDI (RECUIL DE 20M PAR RAPPORT A LA RN20 ET DE 10M PAR RAPPORT A LA RD19)
-  HAUTEUR DES CONSTRUCTIONS LIMITEE A 12M
-  AQUEDUC DE LA VANNE ET DU LOING.
-  LIMITE DE ZONE NON AEDIFICANDI (13m).
-  LIMITE DE ZONE DE PROTECTION SANITAIRE (40m).



Liste des secteurs de constructibilité limitée
 Secteur de constructibilité limitée A : les constructions et installations sont interdites à partir de 0m². La servitude sera levée au plus tard le 25/02/2018

Liste des emplacements réservés

Numéro	Destination	Superficie arrondie	Bénéficiaire	Numeros des parcelles concernées
1	Emprise pour transport en commun en site propre.	24,122 m²	Commune de Fleury-Mérogis	AN184, AN192, AN205, AN282, AN221, AN251, AN246, AN236, AN246, AN233, AN239, AN237, AN240, AN161, AN159.
2	Emprise pour franchissement au dessus de la RN 104 et raccordement au niveau du sol.	5,249 m²	Commune de Fleury-Mérogis	AN283, AN229.
3	Emprise pour voie de liaison entre la ZI des Croiseurs et la ZI de la Croix Blanche.	6,183 m²	Commune de Fleury-Mérogis	AN205, AN31, AN204, AN213, AN244, AN264, AN267
4	Emprise pour voie de liaison DESSERTE SUD de la ZI des Croiseurs et ZI Croix Blanche.	1,665 m²	Commune de Fleury-Mérogis	AN1
5	Emprise pour voirie.	749m²	Commune de Fleury-Mérogis	AE29
6	Emprise pour voirie.	1,731m²	Commune de Fleury-Mérogis	AE6
7	Emprise pour voirie.	1,727m²	Commune de Fleury-Mérogis	AE7